

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DU BOURG

8 SEPTEMBRE 2011

Allocution de Simone Ferrer, Maire de Cénac

Avant toute formalité, il me tient à cœur de

- Remercier l'Assemblée qui, dans sa totalité, réunit à la fois les élus, et les partenaires professionnels et techniciens désignés et maître d'œuvre des différents aménagements qui gravitent tout autour de la C.A.B. et qui nous accompagnent dans ce projet où la commune est maître d'ouvrage.

- Remercier plus particulièrement nos parlementaires :

> Votre présence Madame la Députée (Martine Faure); nous avons toujours plaisir à vous associer à l'évolution de notre commune, tant nous vous savons attachée au territoire semi-rural, et sensible aux efforts des élus dans ce domaine, avec les difficultés des choix budgétaires qui s'imposent à eux.

> Monsieur le Sénateur Gérard César qui lui aussi est un fidèle défenseur de cette notion de proximité et reconnaît la valeur de notre territoire, nous a particulièrement relayé auprès du ministère, dès lors qu'il s'agissait de notre dossier FISAC relatif à l'espace commercial qui est un projet articulé autour de la CAB. Empêché aujourd'hui, il est représenté par son attaché Michel Baومت.,

- Remercier enfin notre Conseiller général, Vice-président, Jean-Marie Darmian, qui nous soutient inconditionnellement dans l'action, et qui représente aujourd'hui Philippe Madrelle, et, il va sans dire, le Conseil général qui est notre partenaire privilégié au sein de cette opération.

Hier, je rencontrais un collègue élu qui me demandait de bien vouloir l'excuser ce jour, pour ce qui n'était, in fine, qu'un acte administratif ! Certes, combien j'aimerais être déjà à l'inauguration de cette opération !!!! Au-delà de ce passage administratif effectivement, pour nous élus, qui avons initié cette réflexion depuis plus de 10 ans, pour y avoir travaillé avec tant de volonté, de pragmatisme et l'avoir poursuivie avec autant de lucidité, c'est enfin l'aboutissement d'un projet qui vise toute la cohérence et l'harmonisation du développement de la commune de CÉNAC, dans le respect de son identité semi-rurale et dans l'unique objectif de permettre une meilleure qualité de vie à chacune et à chacun.

Autrement dit assurer un bien-être collectif pour les populations existantes et à venir.

Si à CÉNAC les faits sont têtus et obstinés, les élus sont d'autant plus déterminés et ambitieux, et ils ne promettent que ce qu'ils peuvent engager et réussir. Seulement il faut du temps ! Du temps administratif, de la patience certainementEt une sacrée dose d'énergie !

Ce n'est pas mon premier adjoint en urbanisme, chargé du développement de l'espace, Olivier Lamothe qui me contredira puisqu'il a piloté avec brio et pugnacité la commission en charge de ce lourd dossier. Je l'en félicite car il a su ne pas ménager son temps, et ne pas brader son savoir faire, j'en veux pour preuve les allers-retours et rencontres avec Monsieur Pradier qui ne se compte plus !

Ainsi vous comprendrez aisément que cette CAB constitue, bien au-delà de la procédure, un pacte opportun qui vient renforcer, sur une durée de 4 à 5 ans, le partenariat existant entre le département et notre commune.

Elle nous permet à la fois de redynamiser le bourg et d'offrir aux cénacais des services de qualité en reliant entre eux les différents bâtiments publics :Ecole ,salle culturelle, bibliothèque , local des associations, commerces existants pour une meilleure définition du centre, en déplaçant stratégiquement la mairie à l'entrée du bourg pour regrouper ses services municipaux, en assurant une plus grande sécurité routière mais aussi en veillant à une cohérence pratique, paysagère et esthétique de cet ensemble de réalisations.

Par ailleurs, elle valorise l'évolution de notre propre patrimoine foncier où la commune s'est engagée dans deux projets complémentaires à savoir un programme d'habitat locatif et privatif et la création d'un pôle commercial.

Ce qui vient conforter nos politiques sociale et économique de proximité.

Nos quatre fiches d'action retenues et par ordre de réalisation :

Une programmation **en 2012** relative à l'aménagement de la RD 240 partie Est du giratoire qui va assurer le lien entre le Sud du bourg et les commerces prévus à l'Est du rond point , locaux réalisés en maîtrise d'ouvrage publique avec la collaboration de la C.C.I. et pour lesquels les subventions obtenues proviennent du FISAC, mais aussi du CGCR et de l'ETAT, la dotation globale des équipements; *Citons Messieurs Marchand architecte et Dupouy ,Monsieur Bouey Sanchez DDTM, Monsieur Duret CCI.*

En 2013 Aménagement de cette même RD240 mais devant la Mairie actuelle et l'îlot Jean Robert ,théâtre des logements locatifs et privatifs. Ces aménagements sont fédérateurs pour assurer la cohérence sécuritaire et fonctionnelle dans les déplacements : sécurisation des voies, Zone 30 aménagement paysager amélioration du réseau. Je remercie la présence de nos aménageurs M Godde Foyer de la Gironde *et Lasserre, Lasserre Promotion.*

2014/ 2015 Déplacement de la mairie à la villa Argentina avec une extension des locaux prévue afin de recevoir l'ensemble des services municipaux, la bibliothèque prendra sa place dans ce bâtiment actuel. Enfin les aménagements des espaces publics correspondant à ces espaces sont confiés au cabinet ARTLINE représenté par M Courreau.

Le tout pour un financement de l'ordre de 1 127 000 euros soutenu à la hauteur de 163 221 euros par le Conseil Général. Uniquement sur l'opération CAB, les projets commerces et habitats faisant l'objet d'opérations différenciées ;

C'est vous dire combien ce projet revêt de l'importance à nos yeux et qu'il nous tarde à présent de lancer les travaux dans les plus brefs délais

Je vous remercie i de votre attention.